

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2015

Présents : Alain JAFFARD, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Catherine BLACLARD, Stephan MAURIN, Yves Elie LAURENT, Albert DOUCHY, Daniel MOLINES, Michèle BUISSON

Excusés : Gillian MacHugo, Yves SERVIERES

Secrétaire de séance : François FOLCHER

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 12 mars 2015

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé.

2- vote des Comptes administratifs

Le Maire présente au conseil les comptes administratifs, en accord avec les comptes de gestions. Ces comptes sont adoptés par le conseil à l'unanimité en l'absence du Maire.

Budget principal :

Dépenses de fonctionnement : 728 518.38 €

Recettes de fonctionnement : 797 552.39 €

Dépense d'investissement : 568 981.16 €

Recettes d'investissement : 417 842.72 €

Budget annexe Eau et Assainissement:

Dépenses de fonctionnement : 130 669.57 €

Recettes de fonctionnement : 103 092.73 €

Dépense d'investissement : 129 987.60 €

Recettes d'investissement : 72 200.00 €

Budget annexe du Pré Platon :

Dépenses de fonctionnement : 55 159.46 €

Recettes de fonctionnement : 290 128.69 €

Dépense d'investissement : 0.00 €

Recettes d'investissement : 9 128.42 €

3- Vote des Budgets :

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal ses propositions de budget. Tous les trois sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Budget principal :

Dépenses de fonctionnement : 822 889.02 €

Recettes de fonctionnement : 822 889.02 €

Dépense d'investissement : 580 418.87 €

Recettes d'investissement : 580 418.87 €

Budget annexe Eau et Assainissement:

Dépenses de fonctionnement : 146 348.26 €

Recettes de fonctionnement : 146 348.26 €

Dépense d'investissement : 99 723.58 €

Recettes d'investissement : 99 723.58 €

Budget annexe du Pré Platon :

Dépenses de fonctionnement : 518 301.74 €

Recettes de fonctionnement : 518 301.74 €

Dépense d'investissement : 287 549.26 €

Recettes d'investissement : 287 549.26 €

4- Programme de voirie 2015

Lors du Conseil du 12 mars, nous avons relaté les estimations sollicitées pour l'élaboration du programme de voirie 2015. Le programme retenu est :

- tranche ferme: ruelle foyer logement (1 956 €), Grizac (3 497 €), Montée Cribaillet (3 492 €) rues basses Finiels (11.950 €)
- tranche conditionnelle: Montgros (9 514 €), Chemin de sogne rousse Finiels (11 000 €)

5- Subvention aux associations

Nom de l'association	montant
Théâtre clandestin	300 €
Les Amis du Livre	* 1 600 €
Comité des Fêtes	* 5 000 €
Jazz en Cévennes	400 €
Entente cantonale de Football	700 €
Les Sources Vives	500 €
L'Arbre aux abeilles	1 500 €
Foyer Rural Passe montagne	1 200 €
Association des métiers d'arts	5 000 €
Association chemin de Stevenson	1 000 €
ASA DFCI	3 000 €
Les Accrochés Grimpeurs	500 €
FNACA	400 €
CINECO	* 1 800 €
ADOC / Total Festum	1 300 €

Nom de l'association	montant
Association de Felgerolles	200 €
Les Montvertipontaines	250 €
Ballet Bross	100 €
Trait d'Union	1 800 €
Le PONT	600 €
Ainés ruraux	400 €
ADMR La Pontoise	500 €
Restau du cœur	100 €
La Clède des Chants	300 €
Assoc. Châtaignes et Marrons	100 €
Radio Bartas	100 €
Gym Volontaire	600 €
PASSADOU	300 €
Fondation du patrimoine	100 €

* les montants précédés d'un astérisque concernent deux années (la subvention 2014 n'a pas été versée à ces associations)

6- Questions diverses

- La Salle Polyvalente : la commission de sécurité réunie le 9 avril 2015 a donné un avis favorable à la reprise des activités et usage de la Salle. Un échéancier, réalisé par le bureau d'étude BRUNEL à la suite de l'étude réalisée par SOCOTEC, chiffre et précise les réparations. Ces travaux concernent la commune pour gîtes et Salle polyvalent, le Parc

National des Cévennes pour la partie Ecomusée et ces deux partenaires pour les parties communes (chaufferie, couloir,...) à hauteur des parts respectives fixées par le règlement de copropriété.

- Distributeur .Automatique de.Billets: Souhaitant conserver un DAB, la commune du Pont de Montvert s'est engagée dans le cadre d'une convention avec le Crédit Agricole, à couvrir l'éventuel déficit de ce distributeur. Le Conseil municipal dans une position volontariste a accepté ce risque financier pour que ce service soit mis en place. Celui-ci s'est révélé très utile à la population et aux visiteurs avec près de 15000 retraits en 2014. Il s'avère que, malgré cette importante fréquentation, le déficit pour cette première année d'exploitation s'élève à 1260€.
Le Conseil Municipal se félicite de la satisfaction apportée par ce service. Toutefois, il estime que la charge financière ne doit pas incomber à la seule commune du Pont de Montvert mais plutôt à l'intercommunalité. Ce dossier sera donc porté devant la communauté de communes pour y être débattu.
Quelle que soit la décision prise, la commune, respectera bien évidemment ses engagements.
- Association Passadou: La Commune accueillera 20 jeunes courant avril afin qu'ils puissent suivre une formation « Devenir formateur dans les chantiers internationaux ». En contrepartie, ces futurs formateurs réaliseront des travaux de paysagistes aux abords de l'Eglise (Nettoyage, engazonnement).
- Débroussaillage Stevenson: Suite à des demandes des exploitants et des usagers du GR Stevenson entre Rieumals et Finiels, la Commune transmettra cette commande de travaux de débroussaillage relèvent des compétences. de la Communauté de Communes
- Enclos des ânes: La Commune a été une nouvelle année consécutive destinataire de plaintes de riverains au sujet du crottin des ânes des randonneurs stationnant à la place de la Geôle. La commune demandera à l'OT de bien vouloir déplacer le lieu d'affouragement des ânes en le décalant au plus près du Parc à âne prévu à cet effet et situé au Foiral.